



Le fil des mobilités actives

21 juillet 2022

L'actualité de la semaine



Au boulot à vélo !

Deux livrets de recommandations pour aller au travail à vélo viennent de paraître : l'un à destination des collectivités territoriales, l'autre pour les agents. Des fascicules publiés par le Club des villes et territoires cyclables et marchables avec le soutien de la Délégation à la sécurité routière.

Les [deux livrets pédagogiques](#) éclairent sur l'usage du vélo au travail dans les collectivités territoriales, sans dogmatisme, avec force illustrations d'Etienne Lécroart.

Le fascicule destiné aux collectivités revient sur les avantages pour

l'employeur et les leviers à actionner pour convaincre les agents. Les responsabilités de l'employeur sont mises en exergue pour les multiples usages du vélotaf : déplacements pendulaires...

Lire la suite

De nouvelles signalisations pour les cyclistes et les piétons

L'arrêté du 13 juin, paru au [Journal officiel du 5 juillet](#) intègre deux nouvelles signalisations au code de la route afin de sécuriser la traversée des piétons et clarifier le déplacement des cyclistes.

Un nouveau feu piéton-cycle (R12m) pourra être installé lorsqu'une piste cyclable se trouve parallèle à un passage piéton. Le but de cette nouvelle signalétique ? Clarifier la traversée de ces voies.

Ce feu mixte intègre à la fois un visuel de piéton et de vélo, passant du rouge au vert. Expérimentée à Strasbourg (67), cette signalisation...

Lire la suite

En chiffres

1

La première édition des [Talents de la marche](#) s'ouvre aux initiatives, expériences, innovations en faveur de la marche du quotidien.

Pour ouvrir le palmarès de ce trophée, les candidatures doivent être déposées avant le 16 octobre : [en ligne](#) ou en complétant [ce dossier](#).

Le concours récompense : des plans piétons et stratégies ; des campagnes de communication ; des itinéraires piétons avec signalétique, centrés sur la marche du quotidien ; des aménagements de l'espace public accueillants pour les piétons ; des actions d'écomobilité scolaires centrées sur la marche ; des actions pour développer la marche auprès de publics fragiles (personnes âgées, personnes en insertion, personnes en situation de handicap) des méthodes ou outils en faveur du développement de la marche.



Record battu pour le challenge Au boulot à vélo de l'Eurométropole de Strasbourg (67) avec 1 673 711 kilomètres parcourus par 14 327 participants issus de 722 entreprises. Pour cette treizième édition (du 1 au 30 juin), le challenge est devenu transfrontalier en englobant l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Une station de recharge d'hydrogène a été installée à titre expérimental à Aix-les-Bains (73) où dix vélos à assistance électrique peuvent être empruntés gratuitement. Une expérimentation menée par la région Auvergne-Rhône-Alpes et la communauté d'agglomération Grand Lac.

Les 34 lauréats régionaux du plan France relance vélo de la région Centre-Val de Loire ont été dévoilés. Ces projets représentent un linéaire cyclable de près de 70 km pour une participation de l'État de 5,5 millions d'euros. Les lauréats proviennent de l'appel à projet lancé le 28 octobre dernier pour la réalisation d'aménagements cyclables structurants, notamment pour les mobilités du quotidien.

La métropole de Nantes (44) a validé la mise en place d'une tarification solidaire d'aide à l'achat d'un vélo, électrique ou non, neuf ou d'occasion. La subvention est réservée aux personnes dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 900. L'acquisition de kits d'électrification de vélos homologués et d'équipements de sécurité entre également dans ce nouveau dispositif s'inscrivant dans la ligne de la gratuité dans les transports en commun le week-end et la tarification solidaire des transports en commun.

La ville de Toulouse (31) ferme le pont Saint-Pierre à la circulation des voitures et des deux-roues motorisés jusqu'au 22 août. Cet aménagement éphémère du pont enjambant la Garonne dans le centre-ville va devenir un espace de convivialité réservé aux piétons et cyclistes. Il vise également à apaiser la circulation et encourager les mobilités actives.

En bref

La région Grand Est et la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse vont financer, au côté de l'État, la réhabilitation du site de Revin (08) pour la production de vélos et trottinettes électriques de l'entreprise française Cibox. La production devrait débuter au premier

Les 100 Manufactures de proximité sont désormais labellisées depuis le 18 juillet dernier. Ces tiers-lieux, espaces de production et de travail mutualisés **représentent différentes filières, dont les mobilités durables. Parmi les 61 nouveaux lauréats, se trouvent**

semestre 2024 et pourrait générer 100 emplois à terme. Le site va s'installer sur une partie de l'ex-friche de l'entreprise de sanitaire Porcher, initialement destinée à accueillir les Cycles Mercier avant rétro-pédalage. Le fiasco avait fait grand bruit en août 2021. Le financement, estimé à 16 millions d'euros se décompose ainsi : 3,7 M€ par l'État, 2 M€ par la région Grand Est, 2,3 M€ par la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse, le solde étant pris en charge par Cibox qui veut relocaliser en France l'assemblage de ses produits actuellement réalisé en Chine, en Roumanie et au Portugal.

Des pistes pour accompagner le développement du télétravail dans les territoires, la nouvelle publication de l'Association nationale des pôles

territoriaux montre les enjeux du télétravail pour les territoires ruraux et périurbains où les déplacements et mobilités actives se retrouvent parfois au cœur du sujet. La publication reprend une enquête sur l'intégration du télétravail dans les projets de territoire, rappelle les enjeux du travail à distance et les différentes formes qu'il peut revêtir. Ce document précise également le cadre juridique, renseigne sur les démarches d'accompagnement et dévoile des initiatives mises en place dans les territoires.

Wish One, produisant des vélos en acier dans l'Aveyron (région Occitanie), La Smalah, Landes (région Nouvelle Aquitaine), un tiers lieu disposant, entre autres, d'une recyclerie. L'objectif de ce dispositif est de contribuer à la relocalisation de la production et au renforcement économique des petites et moyennes villes, des zones rurales, des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Labellisées suite à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé jeudi 7 octobre 2021, les Manufactures de proximité reçoivent, en moyenne, 250 000 € de subvention de l'État et l'accompagnement par un programme d'ingénierie.

CÔTÉ CLUB

Bienvenue à trois nouveaux adhérents du Club des villes et territoires cyclables et marchables.

> **Sinnamary**, commune du département de la Guyane de 2 875 habitants située à 63 km de Kourou et 112 km de Cayenne.

> **Blainville-sur-Mer**, ville

GENS

L'arrêté du 7 juillet confirme la nomination du désormais ex directeur de la Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM), **Marc Papinutti à la direction du cabinet du ministre de la Transition écologique et de la cohésion**

littorale du département de la Manche (région Normandie) de 1634 habitants.

> **Saint-Malo agglomération**, communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo composée de 18 communes pour environ 80 000 habitants (département d'Ille et Vilaine) : Cancale, Châteauneuf d'Ille et Vilaine, Hirel, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville es Nonais, Le Tronchet, Lillemer, Miniac Morvan, Plerguer, Saint-Benoît des Ondes, Saint-Coulomb, Saint-Guinoux, Saint-Jouan des Guérets, Saint-Malo, Saint-Méloir des Ondes, Saint-Père Marc en Poulet, Saint-Suliac.

des territoires.

RECRUTEMENT

Le Syndicat mixte de transports urbains de la Sambre (SMTUS) dont le siège est à Maubeuge (59) recrute **un.e chargé.e de mission mobilités actives, partagées et solidaires.**

[Informations et candidature](#)

AGENDA

Tous les rendez-vous de rentrée sont à retrouver sur [le site du Club.](#)

FORMATION

Pour passer des vacances studieuses, **les replays des formations Agir/Club des villes et territoires cyclables et marchables 2021/2022 sont disponibles** pour les [adhérents du Club sur l'espace dédié.](#)

A retrouver également, le [catalogue des formations 2022/2023.](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)